

L'asbl Contrat de rivière Ourthe (CRO) cherche RIVER STEWARDS (JOB ETUDIANT)



Contrat de 15 jours à 1 mois selon vos possibilités

Description de l'offre

Sur le terrain, vous assurez des missions d'accueil, de guidance, d'information, de constat afin de permettre un développement harmonieux des différents usages de la rivière.

Concrètement, vous parcourez quotidiennement des circuits spécifiques, en binôme, principalement le long de l'Ourthe majeure et de manière proactive, vous allez vers les usagers de la rivière pour dialoguer. Si nécessaire, vous les informez sur les conséquences de leurs actes en leur indiquant les comportements adaptés. Pour ce faire, des fiches d'interventions seront mises à votre disposition.

Lors de vos visites, vous signalez les dégradations et les dysfonctionnements à la cellule de coordination du CRO.

Lieu de départ des journées de travail : Hamoir (accès très facile depuis la gare)

Travail entre le 11 juillet et le 19 août 2023

Votre profil

- Vous êtes un bon communicateur et allez facilement vers les gens
- Vous avez une sensibilité à la nature et aux matières environnementales
- Vous avez de bonnes connaissances en néerlandais (être bilingue est un plus)
- Vous avez une bonne connaissance du bassin de l'Ourthe
- Vous avez le sens de l'orientation
- Vous avez un minimum de condition physique (certains circuits doivent être parcourus à vélo)
- Bonus : vous possédez le permis de conduire B

Le contrat

- Contrat temps plein d'un mois (38h/semaine à horaires variables, samedi compris)
- Pas de travail les jours fériés et dimanches
- L'étudiant devra s'équiper de vêtements adaptés, chaussures et bottes
- La rémunération est fixée sur la base du salaire mensuel moyen garanti pour un étudiant en fonction de son âge

Pour postuler, faites-nous parvenir votre CV ainsi qu'une lettre d'intention expliquant vos motivations à cr.ourthe@skynet.be à l'attention de Cécile Pironet, coordinatrice du Contrat de rivière Ourthe.

Pour vous faire une idée plus précise du job, n'hésitez pas à visionner le reportage réalisé durant l'été 2018 : <https://www.rtl.be/info/video/678157.aspx>

